

**LA FONDATION COMMUNAUTAIRE JUIVE DE MONTRÉAL**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 MARS 2021**

**LA FONDATION COMMUNAUTAIRE JUIVE DE MONTRÉAL**  
**ÉTATS FINANCIERS**  
**31 MARS 2021**

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 – 3
État de la situation financière	4
État des résultats et l'évolution des actifs nets	5 – 6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers	8 – 14



## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de  
La Fondation communautaire juive de Montréal

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation communautaire juive de Montréal (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021, et les états des résultats et l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'audit des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf à l'intention de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

### *Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs du relevé prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;



- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*FL Fuller Landau SENCRL*

Montréal, le 6 août 2021

---

<sup>1</sup>Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A110146



**LA FONDATION COMMUNAUTAIRE JUIVE DE MONTRÉAL**  
**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**AU 31 MARS 2021**  
**(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

	Fonds affecté \$	Fonds non affecté \$	Total \$	Fonds en fiducie \$	2021 Total soldes des fonds \$	2020 Total soldes des fonds \$
<b>ACTIFS</b>						
Encaisse et équivalents de trésorerie	48 778	-	48 778	52	<b>48 830</b>	34 625
Prêts à recevoir (Note 3)	19 678	66	19 744	-	<b>19 744</b>	11 141
Autres actifs (Note 4)	5 525	1 531	7 056	539	<b>7 591</b>	7 596
Placements (Note 5)	1 403 279	44 635	1 447 914	101 799	<b>1 574 006</b>	1 344 088
Placements dans des sociétés privées canadiennes (Note 6)	29 439	-	29 439	-	<b>29 439</b>	28 205
	<b>1 506 699</b>	<b>46 232</b>	<b>1 552 931</b>	<b>126 679</b>	<b>1 679 610</b>	<b>1 425 655</b>
<b>PASSIFS</b>						
Fonds en fiducie à payer	-	-	-	126 679	<b>126 679</b>	102 405
<b>ACTIFS NETS</b>						
Affectés	1 506 699	-	1 506 699	-	<b>1 506 699</b>	1 282 507
Non affectés	-	46 232	46 232	-	<b>46 232</b>	40 743
	<b>1 506 699</b>	<b>46 232</b>	<b>1 552 931</b>	<b>-</b>	<b>1 552 931</b>	<b>1 323 250</b>
	<b>1 506 699</b>	<b>46 232</b>	<b>1 552 931</b>	<b>126 679</b>	<b>1 679 610</b>	<b>1 425 655</b>

Engagements (Note 11)

DocuSigned by:  
 Au nom du conseil :

 Administrateur

DocuSigned by:  
 David Martz Administrateur

**LA FONDATION COMMUNAUTAIRE JUIVE DE MONTRÉAL**  
**ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS**  
**POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021**  
**(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

	Fonds affecté \$	Fonds non affecté \$	Total \$	Fonds en fiducie \$	2021 Total Soldes des fonds \$	2020 Total Soldes des fonds \$
<b>2021</b>						
<b>Apports et produits</b>						
Apports	140 265	1 241	141 506	-	141 506	120 255
Honoraires d'administration (Note 7)	-	2 924	2 924	-	2 924	2 651
Produits (pertes) de placement (Notes 8 et 10)	220 013	8 699	228 712	24 693	253 405	(17 834)
	360 278	12 864	373 142	24 693	397 835	105 072
Apports au Fonds en fiducie	-	-	-	8 972	8 972	13 758
	360 278	12 864	373 142	33 665	406 807	118 830
<b>Distributions et charges</b>						
Subventions	126 264	3 841	130 105	-	130 105	100 347
Activités de bienfaisance	2 305	1 066	3 371	-	3 371	13 635
	128 569	4 907	133 476	-	133 476	113 982
Honoraires d'administration (Note 7)	2 487	158	2 645	279	2 924	2 651
Frais de services financiers	5 291	-	5 291	-	5 291	3 856
Charges d'opérations	-	2 049	2 049	-	2 049	1 952
	136 347	7 114	143 461	279	143 740	122 441
Distributions du Fonds en fiducie	-	-	-	9 112	9 112	9 524
	136 347	7 114	143 461	9 391	152 852	131 965
<b>Excédent (insuffisance) des apports et produits sur les distributions et les charges avant l'élément suivant</b>	223 931	5 750	229 681	24 274	253 955	(13 135)
Dévaluation du prêt à recevoir à la valeur symbolique	-	-	-	-	-	(25 525)
<b>Excédent (insuffisance) des apports et produits sur les distributions et les charges</b>	223 931	5 750	229 681	24 274	253 955	(38 660)
Virements interfonds	261	(261)	-	-	-	-
	224 192	5 489	229 681	24 274	253 955	(38 660)
<b>Actifs nets au début de l'exercice</b>	1 282 507	40 743	1 323 250	102 405	1 425 655	1 464 315
<b>Actifs nets à la fin de l'exercice</b>	1 506 699	46 232	1 552 931	126 679	1 679 610	1 425 655

**LA FONDATION COMMUNAUTAIRE JUIVE DE MONTRÉAL**  
**ÉTAT DES RÉSULTATS ET L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS**  
**POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021**  
**(EN MILLIERS DE DOLLARS)**  
(SUITE)

	Fonds affecté \$	Fonds non affecté \$	Total \$	Fonds en fiducie \$	Total soldes des fonds \$
<b>2020</b>					
<b>Apports et produits</b>					
Apports	117 626	2 629	120 255	-	120 255
Honoraires d'administration (Note 7)	-	2 651	2 651	-	2 651
Pertes de placement (Notes 8 et 10)	(11 948)	(1 213)	(13 161)	(4 673)	(17 834)
	105 678	4 067	109 745	(4 673)	105 072
Apports au Fonds en fiducie	-	-	-	13 758	13 758
	105 678	4 067	109 745	9 085	118 830
<b>Distributions et charges</b>					
Subventions	98 270	2 077	100 347	-	100 347
Activités de bienfaisance	11 923	1 712	13 635	-	13 635
	110 193	3 789	113 982	-	113 982
Honoraires d'administration (Note 7)	2 256	159	2 415	236	2 651
Frais de services financiers	3 856	-	3 856	-	3 856
Charges d'opérations	-	1 952	1 952	-	1 952
	116 305	5 900	122 205	236	122 441
Distributions du Fonds en fiducie	-	-	-	9 524	9 524
	116 305	5 900	122 205	9 760	131 965
<b>Insuffisance des apports et produits sur les distributions et les charges avant l'élément suivant</b>					
	(10 627)	(1 833)	(12 460)	(675)	(13 135)
Dévaluation du prêt à recevoir à la valeur symbolique	(25 525)	-	(25 525)	-	(25 525)
<b>Insuffisance des apports et produits sur les distributions et charges</b>					
	(36 152)	(1 833)	(37 985)	(675)	(38 660)
Virements interfonds	(938)	938	-	-	-
	(37 090)	(895)	(37 985)	(675)	(38 660)
<b>Actifs nets au début de l'exercice</b>	1 319 597	41 638	1 361 235	103 080	1 464 315
<b>Actifs nets à la fin de l'exercice</b>	1 282 507	40 743	1 323 250	102 405	1 425 655



**LA FONDATION COMMUNAUTAIRE JUIVE DE MONTRÉAL**  
**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021**  
**(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

	Fonds affecté \$	Fonds non affecté \$	Fonds en fiducie \$	2021 \$	2020 \$
<b>Source de fonds</b>					
Apports	46 500	1 241	-	<b>47 741</b>	48 728
Apports au Fonds en fiducie	-	-	8 972	<b>8 972</b>	13 758
Rachat de placements dans des sociétés privées canadiennes	4 089	-	-	<b>4 089</b>	2 006
Honoraires d'administration	-	2 924	-	<b>2 924</b>	2 651
Produits de placement (Note 8)	35 797	1 084	2 688	<b>39 569</b>	22 515
Produits sur cession de placements	484 230	19 322	38 983	<b>542 535</b>	579 377
	<b>570 616</b>	<b>24 571</b>	<b>50 643</b>	<b>645 830</b>	<b>669 035</b>
<b>Utilisation de fonds</b>					
Subventions	126 264	3 841	-	<b>130 105</b>	100 347
Activités de bienfaisance	2 305	1 066	-	<b>3 371</b>	13 635
Apports au Fonds en fiducie	-	-	9 112	<b>9 112</b>	9 524
Acquisition de placements	411 349	17 455	41 271	<b>470 075</b>	514 103
Placements dans des actions de sociétés privées canadiennes	100	-	-	<b>100</b>	250
Honoraires d'administration	2 487	158	279	<b>2 924</b>	2 651
Frais de services financiers et charges d'opérations	5 291	2 049	-	<b>7 340</b>	5 808
Augmentation (diminution) des prêts à recevoir	8 706	(103)	-	<b>8 603</b>	8 797
Augmentation (diminution) des autres actifs	14	(15)	(4)	<b>(5)</b>	175
	<b>556 516</b>	<b>24 451</b>	<b>50 658</b>	<b>631 625</b>	<b>655 290</b>
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>					
	14 100	120	(15)	<b>14 205</b>	13 745
Virements interfonds	261	(261)	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	34 417	141	67	<b>34 625</b>	20 880
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	48 778	-	52	<b>48 830</b>	34 625

Au cours de l'exercice, les opérations sans effet sur la trésorerie comprennent la réception d'apports d'actions de sociétés publiques de 88 542 \$ (62 551 \$ en 2020), d'actions de sociétés privées canadiennes de 5 223 \$ (8 272 \$ en 2020), de polices d'assurance-vie de néant \$ (704 \$ en 2020). De plus, au cours de l'exercice, il y a eu une dévaluation sur un prêt à recevoir d'un montant de néant \$ (25 525 \$ en 2020).

**LA FONDATION COMMUNAUTAIRE JUIVE DE MONTRÉAL**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**31 MARS 2021**  
**(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

**I. Objectif de l'Organisme**

La Fondation communautaire juive de Montréal (la « Fondation ») a été constituée en vertu des lois canadiennes et, depuis le 6 novembre 2012, est soumise à la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. En vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu, la Fondation est un organisme public de bienfaisance, et de ce fait, n'est pas soumise à l'impôt sur le revenu. La mission de la Fondation est d'inspirer, favoriser et optimiser la philanthropie à rencontrer les modèles, aspirations et accroître les besoins de la communauté juive montréalaise et de la société dans son ensemble.

**2. Principales méthodes comptables**

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la partie III du Manuel de CPA Canada et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

**Comptabilité par fonds**

La Fondation applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour ses apports. En vertu de ses responsabilités fiduciaires, la Fondation s'assure que tous les fonds reçus dotés d'une affectation sont utilisés aux fins pour lesquels ils sont offerts.

Aux fins de l'information financière, les comptes ont été classés dans les fonds suivants :

a) Fonds affecté

Le Fonds affecté comprend les ressources que la Fondation doit conserver de façon permanente à la demande de l'apporteur, ainsi que les ressources qui doivent être utilisées à des fins précises telles qu'imposées par l'apporteur.

b) Fonds non affecté

Le Fonds non affecté se compose de ressources données à la Fondation pour son propre usage, ainsi que les ressources disponibles et utilisées à la discrétion du Conseil de la Fondation.

c) Fonds en fiducie

La Fondation agit à titre de dépositaire des fonds détenus en fidéicommiss. Les produits (pertes) qui proviennent de ces fonds sont comptabilisés en tant qu'augmentation (diminution) directe du Fonds en fiducie à payer.

**LA FONDATION COMMUNAUTAIRE JUIVE DE MONTRÉAL**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**31 MARS 2021**  
**(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

## **2. Principales méthodes comptables (suite)**

### **Constatation des produits**

Les apports affectés par les donateurs ou soumis à d'autres restrictions, sont constatés à titre de produits dans le Fonds affecté lorsqu'ils sont reçus.

Les dons en nature incluent des placements, des immobilisations et des actions de sociétés privées canadiennes et sont comptabilisés comme produits à la juste valeur des actifs donnés à la Fondation lorsqu'ils sont reçus.

Les polices d'assurance-vie reçues en guise d'apport sont constatées à titre de produits dans le Fonds affecté selon la valeur actuarielle de la police au moment qu'elle est reçue.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits dans le Fonds non affecté lorsqu'ils sont reçus.

Les produits de placement sont constatés comme produits dans la période au cours de laquelle ils sont gagnés de la façon suivante :

Fonds affecté

- Produits (pertes) gagnés sur les ressources du Fonds affecté.

Fonds non affecté

- Produits (pertes) gagnés sur les ressources du Fonds non affecté.

Les produits (pertes) gagnés dans le Fonds en fiducie sont constatés à titre d'augmentation (diminution) directe du Fonds en fiducie. Les additions au (retraits du) Fonds en fiducie sont constatés en tant qu'augmentation (diminution) directe du Fonds en fiducie.

### **Instruments financiers**

#### **Évaluation des instruments financiers**

La Fondation évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. La Fondation évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût amorti après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif et les contrats de change, lesquels sont évalués à la juste valeur. La Fondation a choisi de désigner tous ses placements dans des fonds communs de placement à revenu fixe, des fonds d'actions et des obligations, comme étant évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats au cours de la période où elles se produisent.

Les actifs et les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent l'encaisse et équivalents de trésorerie, les prêts à recevoir et les placements dans des sociétés privées canadiennes. Les actifs financiers de la Fondation évalués à la juste valeur comprennent les placements.

**LA FONDATION COMMUNAUTAIRE JUIVE DE MONTRÉAL**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**31 MARS 2021**  
**(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

## **2. Principales méthodes comptables (suite)**

### **Dépréciation**

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. La Fondation détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, elle réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

### **Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de la Fondation consiste à présenter les soldes bancaires comme trésorerie et équivalents de trésorerie.

### **Conversion des comptes exprimés en monnaies étrangères**

La Fondation utilise la méthode temporelle pour la conversion de ses comptes exprimés en monnaies étrangères.

Les actifs et passifs monétaires sont convertis au cours de change à la date de clôture. Les autres actifs et passifs sont convertis au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les soldes des comptes de l'exercice considéré paraissant à l'état des résultats, à l'exception de l'amortissement qui est converti au cours d'origine, sont convertis aux cours moyens de l'exercice. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice.

**LA FONDATION COMMUNAUTAIRE JUIVE DE MONTRÉAL**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**31 MARS 2021**  
**(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

**3. Prêts à recevoir**

	2021	2020
	\$	\$
Prêt à recevoir, ne portant pas intérêts, échéant en Mai 2115, garanti par une hypothèque de premier rang sur un bâtiment, remboursable uniquement si le bâtiment est vendu ou si les conditions du prêt ne sont pas respectées, sinon, le prêt ne sera pas remboursable.	25 525	25 525
Moins: dévaluation à la valeur symbolique	(25 525)	(25 525)
Prêts à recevoir, portant intérêts et ne portant pas intérêts, avec diverses modalités de remboursement	19 744	11 141
	<b>19 744</b>	<b>11 141</b>

**4. Autres actifs**

	2021	2020
	\$	\$
Polices d'assurance-vie	6 840	6 840
Autres	751	756
	<b>7 591</b>	<b>7 596</b>

**5. Placements**

Les placements se composent des éléments suivants :

	2021		2020	
	Coût \$	Valeur marchande \$	Coût \$	Valeur marchande \$
Encaisse, obligations et fonds commun de placement à revenu fixe	209 239	209 317	169 527	178 886
Fonds d'actions et actions de sociétés publiques	1 170 941	1 364 689	1 152 205	1 165 202
	<b>1 380 180</b>	<b>1 574 006</b>	<b>1 321 732</b>	<b>1 344 088</b>

**LA FONDATION COMMUNAUTAIRE JUIVE DE MONTRÉAL**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**31 MARS 2021**  
**(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

**5. Placements (suite)**

Les obligations et fonds commun de placement à revenu fixe sont investis principalement dans des fonds communs d'obligations canadiennes ainsi que dans des obligations d'Israël. Les obligations d'Israël sont des instruments à taux fixe et ayant des échéances variées allant jusqu'à treize ans et portant intérêt entre 0,76 % et 4,25 %.

Les fonds d'actions sont investis dans des marchés monétaires canadiens, américains et internationaux, dans des fonds d'actions publics et privés, des fonds de couverture et autres placements.

**6. Placements dans des sociétés privées canadiennes**

Les placements dans des sociétés privées canadiennes se composent des éléments suivants :

	<b>2021</b>	2020
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	<b>28 205</b>	21 689
Dons et placements en actions	<b>5 323</b>	8 522
Rachat d'actions	<b>(4 089)</b>	(2 006)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>29 439</b>	28 205

**7. Honoraires d'administration**

La Fondation charge des honoraires d'administration aux divers fonds qu'elle gère.

**8. Produits (pertes) de placement**

Les produits (pertes) de placement se composent des éléments suivants :

	Fonds affecté \$	Fonds non affecté \$	Fonds en fiducie \$	<b>2021 Total \$</b>	2020 Total \$
Produits de placement	35 797	1 084	2 688	<b>39 569</b>	22 515
Gains et pertes en capital réalisés et variation de la valeur marchande des placements	184 216	7 615	22 005	<b>213 836</b>	(40 349)
	220 013	8 699	24 693	<b>253 405</b>	(17 834)

**LA FONDATION COMMUNAUTAIRE JUIVE DE MONTRÉAL**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**31 MARS 2021**  
**(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

## 8. Produits (pertes) de placement (suite)

En raison de la nature des rapports reçus de certains courtiers, il est difficile de distinguer les revenus de placements provenant des gains et pertes en capital réalisés et la variation de la valeur marchande des placements. Conséquemment, il peut y avoir une partie des revenus de placements inclus dans les gains et pertes en capital réalisés et la variation de la valeur marchande des placements.

## 9. Instruments financiers

### Risques et concentrations

La Fondation, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques, sans pour autant être exposée à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition aux risques de la Fondation à la date de l'état de la situation financière, soit le 31 mars 2021.

#### Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre.

#### Risque de change

La Fondation détient des actifs en monnaies étrangères qui sont exposés aux fluctuations des devises. Au 31 mars 2021, les soldes en dollars américains et en Euros se détaillent comme suit :

	2021	2020
Encaisse en dollars américains	74 150 \$	65 233 \$
Placements en dollars américains	563 977 \$	480 632 \$
Placements en Euros	419 €	466 €

#### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt représente le risque que la juste valeur des instruments financiers ou les flux de trésorerie futurs liés aux instruments financiers fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché.

L'exposition au risque de taux d'intérêt de la Fondation provient de ses actifs portants intérêts. La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixes et à taux d'intérêt variables. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent la Fondation à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

Au 31 mars 2021, des placements de 142 196 \$ exposent la Fondation au risque de taux d'intérêt (121 769 \$ en 2020).

**LA FONDATION COMMUNAUTAIRE JUIVE DE MONTRÉAL**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**31 MARS 2021**  
**(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

**9. Instruments financiers (suite)**

**Risque de prix autre**

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur des instruments financiers ou les flux de trésorerie futurs liés aux instruments financiers fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt).

La Fondation est exposée au risque de prix autre en raison de ses placements dans des actions de sociétés publiques et fonds d'actions. Au 31 mars 2021, un total de 1 364 689 \$ (1 165 202 \$ en 2020) en actions de sociétés publiques et en fonds d'actions (Note 5) expose la Fondation au risque de prix autre.

**10. Contrats de change**

Afin de se protéger contre les variations de taux de change inhérentes à la détention de placements en devises étrangères, la Fondation s'engage à vendre en devises américaines en échange de devises canadiennes. Les gains et pertes liés à l'exercice de ces contrats de change sont constatés lorsque réalisés. À la fin de l'exercice, il n'y avait pas de contrats de change en suspens. Au cours de l'exercice, la Fondation a constaté des produits sur contrats de change exercés d'environ 1 568 \$ (491 \$ en 2020) qui sont inclus dans le montant des produits de placement à l'état des résultats.

**11. Engagements**

Au 31 mars 2021, la Fondation s'est engagée à investir approximativement 217 000 \$ dans 49 fonds d'investissement à capital fixe.